



DELIBERATION N°307_DE 01072025

Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025

Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du CDG66

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Le 1^{er} juillet deux-mille-vingt-cinq à 10 heures au CDG66, 35 bd St Assiscle-Centre Del Món salle de conférence - 66000 PERPIGNAN, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 18 février 2025 sous la présidence de M. Robert GARRABÉ,

-Nombre d'administrateurs titulaires en exercice : 28

-Nombre de membres présents : 09

-Nombre de membres votants : 16

Membres titulaires du Conseil d'administration :

Présents

Collège des communes affiliées

Titulaires :

M. Robert GARRABÉ, Président

M. CALVET Guy, M. PLA Raymond, M. TAHOCS Antoine, M. NIFOSI Christian, Mme COSTA Marie, Mme GARCIA-VIDAL Madeleine, M. REMEDI Bernard,

Collège des établissements affiliés

M. PUGNIER Jean (*Com Com Corbières Salanque*) suppléant de M. LOPEZ Jean-Jacques,

Absents excusés

Collège des communes affiliées

M. BILLES Jean-Paul, M. PORTEIX Yves, M. CHAMBON Jean-Louis, M. GALAN Bruno, M. PAILLES Roger, M. THIBAUT Jean-Jacques, M. SOLE Jean-Michel, M. GARSAU Jacques, M. PIQUET Philippe, M. VILA Jean, M. OLIVE Robert

Collège des établissements affiliés

M. ROQUE Jean, M. LOPEZ Jean-Jacques, M. PUIG Louis

Collège spécifique des adhérents au socle commun (art 23 IV – loi 84-53 modifiée)

M. DUSSAUBAT François (*Perpignan*), Mme ROLLAND Martine (*SDIS66*), M. LACAPERE Rémi (*CD*), Mme SADOURNY Marie-Pierre (*CD*), M. RALLO François (*PMM*), Mme BACH Marie (*Perpignan*),

Représentés ayant donné pouvoir

M. OLIVE Robert M. Robert GARRABÉ

M. PIQUET Philippe à M. TAHOCS Antoine

M. RALLO François à M. CALVET Guy

M. PORTEIX Yves à M. PLA Raymond

M. LACAPERE Rémi à Mme COSTA Marie

Mme SADOURNY Marie-Pierre à Mme GARCIA-VIDAL Madeleine

M. SOLE Jean-Michel à M. NIFOSI Christian

Personnalités invitées

M. Clément STOLBOWSKY, Directeur Général des Services du Centre de Gestion 66

M. Nasser AFIF, Directeur du pôle Administration générale, expertise juridique, accompagnement statutaire

Mme Magali THEROND VAN TOL, responsable du service Administration générale

M. Philippe PUJOL, Responsable du Centre des Finances Publiques Perpignan Municipale

Mme Anne-Sophie DEVEAUX, Conseillère aux décideurs locaux



DELIBERATION N°307_DE 01072025

Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général de la Fonction publique (*CGFP*) et notamment ses articles L313-1, L332-14 et L452-44,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n°2294_DE27022025 du 27 février 2025 portant mise à jour du tableau des emplois et des effectifs,

Vu le budget principal de l'établissement,

Vu le rapport présenté au Conseil d'administration.

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que dans le cadre d'une réorganisation des services, il est envisagé de requalifier un poste relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, grade de rédacteur, pour créer un poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, au grade attaché à temps complet, affecté au sein du service administration générale et ce en vue d'améliorer le fonctionnement de l'établissement, et l'optimisation des ressources du CDG par la mutualisation des moyens.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

Article 1 :

- **Mettre** à jour le tableau des effectifs en requalifiant un poste relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, grade de rédacteur, pour créer un poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, au grade d'attaché, affecté au sein du service administration générale à temps complet,

Article 2 :

- **Adopter** le tableau des effectifs annexé à la présente délibération, actualisé en ce sens,

Article 3 :

- **Préciser** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du CDG66 au chapitre 012.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PERPIGNAN, le 1^{er} juillet 2025

Le Président du CDG66,

Robert GARRABE



Le Président :

*- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG66
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

- Transmis au représentant de l'Etat le :